

Date de dépôt : 7 avril 2014

Pétition

pour un réaménagement complet du carrefour Avenue d'Aire - chemin François-Furet

Mesdames et
Messieurs les députés,

Situé à proximité du CO Cayla, des écoles primaires de Cayla et de l'Europe, du Pavillon Cayla, de la Maison de Quartier de Saint-Jean, ainsi que d'importants quartiers d'habitation, le carrefour entre l'avenue d'Aire avec le chemin François-Furet est un endroit fréquenté par tous types d'usagers dont de très nombreux piétons : enfants, adolescents, parents avec poussettes, aînés, etc. Or, il s'avère que malgré les récents travaux : **ce carrefour est très dangereux en particulier pour les piétons !**

Les causes en sont :

1. La mauvaise synchronisation des feux qui génère une grande difficulté à traverser le carrefour en une fois et pousse de nombreux piétons à traverser en diagonale et en courant.
2. L'absence d'îlots de sécurité au milieu des traversées piétonnes les plus dangereuses.
3. L'étroitesse du trottoir sur le pont de chemin de fer entre la sortie de la promenade de l'Europe et le carrefour, et son encombrement très fréquent.
4. La vitesse excessive des véhicules motorisés, aggravée par une régulation des feux induisant en erreur de nombreux automobilistes, nombreux à passer au feu rouge.
5. La grande difficulté pour les patrouilleuses scolaires à sécuriser le passage des enfants fréquentant les 3 écoles (plus de 1'300 écoliers) bordant ce carrefour.

Considérant la loi H 1 80 sur la mobilité douce (LMD) issue de l'initiative 144 en mai 2011, qui demande, entre autres, la création de « traversées

piétonnes attractives et sécurisées », l'installation d' « îlots pour permettre une traversée piétonne sécurisée en deux temps » ainsi qu'une « régulation des carrefours conçue pour encourager la mobilité douce », ainsi que le passage de la future « Voie verte » à proximité immédiate, **les soussigné-e-s demandent un réaménagement complet du carrefour pour la sécurité des usagers les plus fragiles incluant notamment :**

1. Une ou plusieurs traversées piétonnes « en diagonale » adaptées aux flux réels des piétons.
2. Des feux mieux réglés pour permettre aux piétons et écoliers de traverser en sécurité.
3. Un élargissement important du trottoir sur le pont de chemin de fer.
4. Des aménagements permettant de modérer les flux cyclistes à l'approche du passage piéton.
5. La prise en compte du tracé de la future « Voie verte ».
6. La concertation avec les associations locales.

N.B. 650 signatures
Association actif-trafiC
p.a. M. Thibault Schneeberger
25, chemin des Crêts-de-
Champel
1206 Genève